



Chers parents,

Grâce à un travail collaboratif et beaucoup de persévérance de part et d'autre, nous sommes fiers de vous annoncer l'ouverture de cette première « Classe à Horaires Aménagés Voix ».



Elle représente une réelle opportunité, inédite sur notre territoire, à saisir par votre enfant de CM2 qui va entrer au Collège Louis Dumont à la rentrée 2025.



Que ce soit par intérêt, passion ou juste par curiosité pour les disciplines proposées dans ce nouveau cursus, votre enfant est le bienvenu, qu'il soit débutant, en cours d'apprentissage ou déjà confirmé.

Nous vous invitons à l'accompagner dans cette démarche et à contacter directement le Collège ou le Conservatoire. Ce sera peut-être le 1^{er} pas vers une activité culturelle épanouissante de plusieurs années, voire d'une vie entière !

Avec tous nos vœux les plus chers de réussite ! 🍀

Benjamin FAIVRE,
Principal
Régis PETIT, Maire

La réussite au Collège Louis Dumont avec la CHAV, c'est pour votre enfant !

CONTACTS :

Collège Louis Dumont
24 ter Rue Lafayette
Bellegarde-sur-Valserine
01200 Valserhône
04 50 48 24 41
louisdumont.ent.auvergnerhonealpes.fr

**Direction des Affaires Culturelles,
de la Vie Associative et Sportive**
Conservatoire à Rayonnement
Communal de Valserhône
Passerelle des Arts
Place Charles de Gaulle
Bellegarde-sur-Valserine
01200 Valserhône
04 50 56 60 88
crc@valserhone.fr
www.valserhone.fr



CHAV Classes à Horaires Aménagés Voix

AU COLLÈGE LOUIS DUMONT
En partenariat avec le
Conservatoire à Rayonnement
Communal de Valserhône



UN ENSEIGNEMENT DE QUALITÉ, Chanter, jouer la comédie

La CHAV, c'est quoi ?

C'est une Classe à Horaires Aménagés autour de la Voix, en Art Vocal et Art Dramatique.

Ce dispositif permet à l'élève, tout en suivant une scolarité classique, d'accéder à un **enseignement artistique dispensé à la fois par le collège Louis Dumont et le Conservatoire Municipal de Valsershône.**

L'année d'enseignement en CHAV se clôture par un projet commun de spectacle vivant.

Pour qui ?

Pour cette deuxième année, 10 places sont accessibles exclusivement* pour des nouveaux élèves de 6ème du collège Louis Dumont intéressés, qu'ils soient débutants ou confirmés.

Ce qui compte, c'est leur motivation pour la voix, le chant, le théâtre, la création musicale et l'esprit de groupe, de troupe « comédie musicale ».



* Le dispositif est accessible exclusivement aux élèves du secteur du collège Louis Dumont. Il ne constitue pas un motif de dérogation si l'élève ne relève pas de ce secteur.



Lancez votre enfant dans cette aventure inédite : rejoignez-nous !

Comment s'inscrire ?

Sur entretien individuel : l'intérêt et la motivation seront des éléments prépondérants.

Le cursus est **100% gratuit** !

L'inscription est à réaliser auprès du collège Louis Dumont, lors de l'inscription officielle de l'élève en 6ème.

Et l'adhésion au CRC ?

Elle se fait automatiquement dès l'inscription au collège réalisée.

Cette adhésion est financée intégralement par la Ville de Valsershône.



Attention, nombre de places limité !

Quel cursus ?

Il se décompose en 3 cours totalisant une durée de 3H30.

AU COLLÈGE

- 1H DE CHANT CHORAL COLLECTIF
- 1H DE SPÉCIALITÉ VOIX (CHAV)

AU CONSERVATOIRE (2 X 45MN)

Les collégiens seront répartis sur 2 groupes de 10 et participeront aux 2 cours :

- COURS DE THÉÂTRE ET IMPROVISATION THÉÂTRALES
- COURS MUSIQUES EN MOUVEMENT (formation musicale globale - écriture de chansons-percussions corporelles - chorégraphie)

Le cursus est prévu sur les 4 années de collège et demande un vrai investissement de la part des candidat(e)s.

Spectacles et concerts

Les élèves de la CHAV, artistes en herbe, se produiront à diverses occasions, une opportunité unique de mettre en pratique l'enseignement reçu devant un public !

Cérémonies officielles, spectacle de Noël, fête de la musique, concert de fin d'année, journée portes ouvertes... seront des occasions inédites de monter sur scène.

Venez nous rencontrer et poser vos questions :

- **Directement au collège Louis Dumont ou au Conservatoire**
- **Aux portes ouvertes du Conservatoire : Samedi 21 juin de 9h30 à 12h00**

